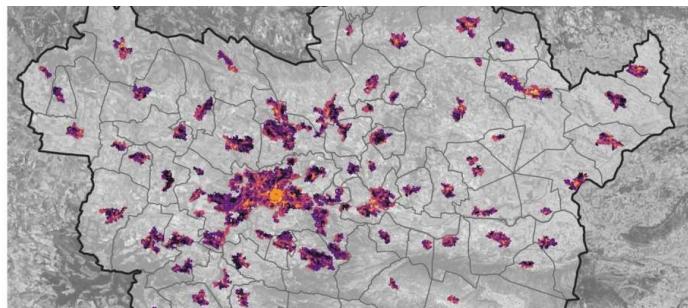


PROJET RÉFÉRENT

Etude du potentiel de renaturation de l'agglomération de Carcassonne



OBJET DE L'OPÉRATION

Il s'agissait de réaliser un diagnostic cartographique du territoire et de ses enjeux, découlant sur un rapport d'identification des secteurs à renaturer prioritairement.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Communauté d'agglomération est composée de 83 communes situées dans le département de l'Aude, sur une superficie de 109 375 hectares. Les sols sont globalement très préservés puisque 94% du territoire de l'agglomération est libre de toute artificialisation.

Cependant, la collectivité fait face à plusieurs enjeux environnementaux majeurs. Elle a ainsi exprimé le besoin :

- d'établir un état des lieux du territoire, en intégrant des thématiques telles que la résilience, la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la préservation de la biodiversité, la sobriété foncière ou encore la gestion durable de la ressource en eau ;
- de se doter d'un outil d'aide à la décision pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de projets de désimperméabilisation et de renaturation.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Pour répondre à cette demande, le Cerema a développé une méthode géomatique permettant de hiérarchiser les espaces artificialisés à renaturer en priorité en zone urbaine.

La méthode repose sur le croisement des deux volets suivants :

1) un volet « Enjeux » qui vise à identifier les espaces qui cumulent le plus d'enjeux parmi les suivants :

- a. le risque d'îlots de chaleur urbains ;
- b. le risque d'érosion de la biodiversité ;

CONTACT

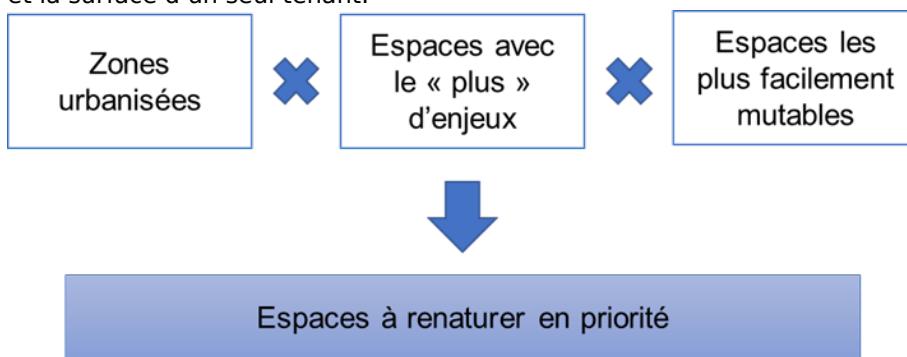
✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménager avec la biodiversité

- c. la carence en espaces verts accessibles ;
- d. le risque d'inondation et de ruissellement.

2) un volet « Mutabilité », basé sur des données foncières, qui permet de caractériser les espaces en fonction de leur capacité à être renaturés. Les critères de choix sont : le type de propriétaire, le type de couverture du sol et la surface d'un seul tenant.



L'analyse a permis d'identifier 63 sites cumulant au moins trois enjeux et présentant une zone considérée comme mutable. Il convient toutefois de souligner que cette démarche repose sur une analyse cartographique à une échelle macro, et constitue une première phase de repérage. Un travail de terrain complémentaire, conduit par la collectivité, sera nécessaire pour affiner ces résultats et évaluer précisément la faisabilité des actions de renaturation.

Par ailleurs, l'ensemble des données a été versé sur la plateforme UrbanSimul, un outil d'analyse et de simulation de l'occupation du sol . Une formation a été dispensée aux agents de l'Agglomération, leur permettant de s'approprier l'outil et de l'utiliser comme support à la décision dans le cadre de projets de renaturation.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Carcassonne Agglo (11)
114 411 habitants (2022)

Agathe Puget
Cheffe de projets Adaptation au changement climatique
Cerema Méditerranée
Département Territoires Villes et Bâtiments

LE CALENDRIER

De mai 2024 à mars 2025

LE MONTANT

26200 K€